

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE

---

### ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

---

Le comité départemental de la Savoie annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le samedi 6 juin à la Maison des Sports (CDOSS), 90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY.

Conformément aux statuts du comité départemental de la Savoie l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment **l'élection des membres du Comité Directeur et des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale**. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental de la Savoie lance un appel à candidature pour les mandats au poste de membre du Comité Directeur et de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le comité départemental de la Savoie dispose de **5** postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (3 représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus 2 pour la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 17 mai 2020 soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard au 22 mai 2020 (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Le Président